

Définition des Soins Palliatifs

(Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs)

“ Les soins palliatifs sont des soins actifs dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave évolutive ou terminale. Leur objectif est de soulager les douleurs physiques ainsi que les autres symptômes et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires. Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches, à domicile ou en institution. La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font partie de cette démarche.

Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme un être vivant et la mort comme un processus naturel. Ceux qui les dispensent cherchent à éviter les investigations et les traitements déraisonnables. Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort. Ils s'efforcent de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien aux proches en deuil. Ils s'emploient par leur pratique clinique, leur enseignement et leurs travaux de recherche, à ce que ces principes puissent être appliqués. ”

Les Equipes Mobiles de Soins Palliatifs en appui du réseau



Groupe Départemental de Coordination
en Soins Palliatifs
(Département de la Mayenne
et secteur de Segré)

RESEAU PALLIA 53
Soins Palliatifs
à domicile

“

Favoriser la démarche palliative à domicile



Soutenir le maintien à domicile des personnes en situation palliative



”

Loi du 9 juin 1999

" Art. L. 1er A. " Toute personne dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement, là où elle se trouve".

- ❖ Les personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive ou terminale, quels que soient leur âge et la nature de la maladie
- ❖ Leur entourage

Pour qui ?

Missions du réseau de Soins Palliatifs

Favoriser le projet de la personne malade

Prendre en compte son souhait de rester à domicile

Préserver la meilleure qualité de vie possible

Où ?

- ❖ A domicile
- ❖ En institution (EHPAD, Foyer logement, MAS, IME, etc...)

Les médecins traitants, les médecins coordonnateurs, les soignants du domicile et des institutions, les professionnels de l'aide à domicile et du secteur social, les bénévoles de l'association JALMALV ...

Avec qui ?

Avec l'appui des Equipes Mobiles de Soins Palliatifs (médecins, cadres de santé, infirmiers, psychologues, secrétaires...)

Comment ?

- ❖ Faciliter la coordination des professionnels du domicile afin d'élaborer un projet de soins personnalisé
- ❖ Développer les liens hôpital /domicile (retour à domicile, lit de répit, situation d'urgence...)
- ❖ Former les professionnels du domicile
- ❖ Développer la réflexion éthique
- ❖ Informer et sensibiliser le grand public